

Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 08 juin 2016

Présents : Claude Vignon, Michel Olivier, Dominique Parein, Andrée Séquier, Julie Faivre, Gilles Breton, Virginie Dal-Pra, Giovanni Cadeddu
Absent : Laurent Benoit

Délibérations du conseil

→ L'association Le Groupe Patrimoine du Vercors exerce bénévolement depuis des années une mission d'intérêt général de collecte, de préservation et de valorisation du patrimoine local. Il y a lieu de doter cette association d'un local de stockage, de recherche et de présentation de leurs actions, en contrepartie de leur travail de leurs animations publiques gratuites. Le conseil décide de leur mettre à disposition la salle des violettes gracieusement par convention d'une durée d'un an renouvelable, à compter du 1^{er} septembre 2016. Le groupe patrimoine prendra à sa charge les frais d'électricité du local. *Voté à l'unanimité.*

→ La commune sollicite une subvention auprès du Département de la Drôme dans le cadre de la Dotation Cantonale pour l'isolation de l'atelier des services techniques (isolation, mur en ossature bois, etc) pour un montant HT de travaux de 49 122,74 €. *Voté à l'unanimité.*

→ Approbation de la Décision Modificative n° 1 du budget communal : intégration des subventions aux associations (Ensemble le jardin musical, Vercors Ski de Fond, Comité départemental des Sports de neige). *Voté à l'unanimité*

→ le bail professionnel précaire de Mme Mathilde Bourles est renouvelé pour un an à compter du 1^{er} juillet pour un loyer de 170€ HT. *Voté à l'unanimité.*

Décisions du conseil

→ Désignation des délégués en remplacement de Pierre barbier :
- Parc Naturel régional du Vercors : Andrée Séquier
- SIVU de Roybon : Virginie Dal-Pra

→ L'agent immobilier en charge de la vente de la maison Theuillon propose à la commune de l'acheter pour un montant de 50 000 €. La commune décline sa proposition.

→ La commune accepte la proposition du Syndicat Energies SDED de réaliser une étude énergétique de la commune.

Informations au conseil

- Dominique Parein présente l'actualité des travaux de la commission école :
- suite à la demande de parents, une explication du prix de la cantine sera présentée dans le prochain bulletin municipal.
 - Une réorganisation des Nouvelles Activités Périscolaires aura lieu pour la rentrée scolaire : la commune va lancer un appel à candidatures conjoint avec la commune de La Chapelle en Vercors pour un animateur en remplacement des intervenants.
 - L'école propose la mise en place d'un conseil municipal des enfants à partir de la rentrée 2016.
- Le service SPANC de la CCV a rencontré Mr Berthier au sujet de l'assainissement de l'hôtel des grands goulets.

Questions diverses

→ Virginie Dal-Pra soumet au conseil une idée évoquée à l'école de fermer à la circulation la partie centrale du village, entre la place du tilleul et l'école, de manière ponctuelle ou régulière, durant une journée ou une demi-journée. L'objectif étant de réserver le village aux déplacements doux, et de laisser les personnes circuler en vélo en toute sécurité. Dans le cas d'une déviation régulière, le maire soulève la question de la difficulté de la déviation de la circulation sur la route communale, qui n'est pas adaptée aux véhicules longs, et de l'accès aux commerces pour la population et les personnes de passage. Une telle mise en place nécessiterait à minima de demander leur avis aux commerçants locaux.

Secrétaire de séance : Michel Olivier